



Etablir un règlement relatif au parcage dans la cour du Château

Il est évident que la cour fait partie du site remarquable du Château de Delémont et qu'il est normal d'éviter le parcage inutile dans ce périmètre. De plus, il est absolument nécessaire que cet endroit soit réservé exclusivement aux écoles pendant les activités scolaires.

Néanmoins, cette cour fait aussi partie de la Vieille Ville dans la mesure où elle peut apporter des possibilités de parcage appréciables, voire même indispensables pour certaines manifestations ou activités qui s'y déroulent. Mentionnons par exemple des concerts importants, des enterrements ou des cérémonies à l'église qui accueillent beaucoup de monde, des manifestations à la halle du Château, voire même des activités commerciales comme le marché.

La situation actuelle est tendue. Les demandes ou revendications sont nombreuses, la police ou les autorités sont sollicitées sans pouvoir disposer de critères clairs pour accepter ou refuser les demandes. La population aussi ne comprend pas toujours pourquoi la cour est parfois ouverte, parfois fermée.

Nous demandons au Conseil communal de préparer et de faire approuver un règlement relatif au parcage dans la cour du Château.

Delémont, le 29 avril 2013

Au nom du groupe PCSI


Jean-Paul Miserez







